

L'INSURRECTION ROYALISTE

DU MORBIHAN

APRÈS LE 18 BRUMAIRE

JUSQU'A L'ARMISTICE DE DÉCEMBRE 1799

Par E. SAGERET



VANNES

IMPRIMERIE GALLES, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

—
1904

L'INSURRECTION ROYALISTE DU MORBIHAN

APRÈS LE 18 BRUMAIRE

JUSQU'À L'ARMISTICE DE DÉCEMBRE 1799.

Le jour même où l'annonce du coup d'État arriva aux administrateurs, c'est-à-dire le 14 novembre, toute la ville de Vannes apprenait que la France avait de nouveaux maîtres. Deux heures après la réception du courrier, on proclamait solennellement, en présence des autorités constituées et de la force armée, les lois des 18 et 19 brumaire (1). Aussitôt le Département s'occupa de transmettre ces nouvelles à toutes les municipalités cantonales de son ressort; une grande publicité leur fut donnée. Il est certain toutefois qu'un bon nombre de communes ne purent les recevoir de suite à cause de la toute-puissance de l'insurrection. En tout cas, l'enregistrement de cette loi n'éprouva aucune suspension, opposition ou réclamation quelconque. Loin de là; ce changement fut reçu comme un bienfait et comme un gage de cette tranquillité après laquelle soupirait tout le monde. Telle sera du moins l'assertion des administrateurs, en réponse au questionnaire que leur adressera plus tard Challan, le délégué des Consuls dans l'Ouest (2). On était habitué en effet aux coups d'État sous le Directoire et ce gouvernement, à la fois faible et violent, n'avait pas beaucoup de partisans ni parmi les modérés, ni parmi les gens plus extrêmes. Mais ce qui devait surtout faire accueillir sa chute avec joie, c'était la promesse de paix faite par les nouveaux chefs de l'État dont on ne voyait qu'un seul, Bonaparte, brillant de gloire, entouré d'un prestige qui inspirait toute confiance.

(1) Arch. du Morbihan, série L. Registre n° 146 (Questionnaire de Challan), 4 nivôse.

(2) Item.

Cependant nous ne connaissons qu'une adresse de félicitations qui ait été dès lors envoyée du Morbihan aux Consuls. Elle émanait de Bargain, commissaire du Directoire près l'administration du Faouët, personnage très attaché à la Révolution, mais qui comptait sur Bonaparte pour la sauver; avec Ropert, président de la municipalité au même endroit, ils conduisaient à eux deux tout leur canton, sans laisser grande place aux autres administrateurs. C'étaient ces mêmes fonctionnaires qui, le mois précédent, avaient solennellement annoncé à leurs communes le retour de Bonaparte et ses triomphes en Égypte. Dans leur adresse, ils écrivaient avec leur jactance et leur exagération ordinaires : « Les rebelles « de nos départements commencent déjà à sentir l'impuissance « de leurs efforts et leur soumission prochaine ne tardera « pas à nous donner la paix intérieure » (1). Parole trop prophétique pour n'avoir pas été déraisonnable à ce moment. La situation ne permettait pas un langage semblable, mais on peut se demander si les patriotes ne soupçonnaient pas, avec quelque fondement, des hésitations et des tiraillements dans le parti royaliste à la suite du 18 brumaire. Ils y croyaient sans doute, mais bien probablement à tort, du moins en ce qui concerne la grande masse. De fait, l'ensemble des insurgés morbihannais, soldats et chefs, paraît s'en être peu préoccupés. A leurs yeux, c'était un de ces nombreux bouleversements qui se produisaient, à intervalles presque réguliers, au sein de la République; c'était un parti qui en renversait un autre. Mais, parmi les officiers supérieurs ou généraux plus éclairés ou plus au fait de la politique, ce changement n'allait peut-être pas sans inspirer quelque inquiétude aux esprits droits et clairvoyants et une décevante espérance à ceux qui croient que l'histoire se répète et qui pensaient à quelque Monk restaurateur.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle reçue, cet écho des bruits du monde une fois perçu, on n'entendit plus de nouveau que les grondements continuels de la guerre civile et un silence presque complet se fit sur ce qui se passait au delà de l'horizon restreint du département. Cependant la lutte allait

(1) Archives Nationales, carton A F 1 v 1444 (18 brumaire. Adresses de félicitations).

subir un visible ralentissement; il était déjà clair qu'il passait dans l'atmosphère de la région une brise de paix et qu'elle avait commencé à se faire sentir dès que se répandit la nouvelle de la nomination d'Hédouville comme général en chef de l'armée de l'Ouest. Son prédécesseur Michaud, plus apte à décréter des mesures de rigueur, sinon contre les partisans avérés de l'ennemi du moins contre les timides et les indécis, qu'à concevoir un plan d'opérations, à l'exécuter et enfin à vaincre les rebelles, ne l'était aucunement à les captiver et à les soumettre par la voie des négociations. Il est vrai que son commandement était provisoire, mais ce provisoire durait déjà depuis près de quatre mois quand Hédouville vint le remplacer. Il dura même jusqu'au 11 novembre, et il y eut près d'une semaine pendant laquelle l'armée recevait toujours des ordres de Michaud commandant en chef, et savait cependant son successeur non seulement désigné mais installé (1). Cette situation étrange était due à la difficulté des communications et au temps que la lettre d'Hédouville à son prédécesseur, contenant notification de son arrivée, mit pour aller d'Angers à Rennes. Évidemment pareil état de choses ne pouvait que contribuer à ralentir les opérations.

Le changement de général en chef n'était pas l'effet d'un caprice ou d'un hasard; il tenait à des raisons plus lointaines et plus profondes. Depuis le 18 fructidor, disons mieux, depuis son institution, le Directoire composé de cinq chefs d'État manquait de cohésion et d'unité; une guerre latente et continue, toute de luttes sourdes, d'intrigues et de pièges, animait sans repos ces cinq têtes l'une contre l'autre. Le 18 fructidor, le 22 floréal, le 30 prairial en furent comme les combats les plus saillants et les plus décisifs; enfin le dernier eut lieu le 18 brumaire, ce fut le couronnement et la fin de cet état de choses.

La nouvelle révolution se préparait depuis longtemps. L'ex-abbé Sieyès, un des derniers directeurs, toujours occupé de sa constitution idéale qu'il ne cessait de perfectionner et de polir dans son esprit, songeait, depuis son avènement au

(1) *Pacifications de l'Ouest* par Chassin, tome III, p. 433 en note (Note (2) de la page 432).

Luxembourg, à y établir un meilleur régime. Plusieurs de ses collègues et un parti assez considérable dans les Conseils pensaient de même. Ils trouvaient, non sans raison, que la constitution de l'an III était défectueuse, surtout en ce qui concernait l'organisation du pouvoir exécutif; ils l'eussent voulu plus concentré; ainsi accru, Sieyès espérait le saisir et le garder entre ses mains, tant pour le bénéfice de son ambition privée que pour celui de ses expériences politiques et de ses rêves constitutionnels. Mais il lui fallait un prestige militaire et la force, une épée; pour les avoir il jeta les yeux sur le jeune général Joubert et amena ses collègues à le protéger et à lui confier le commandement de l'armée d'Italie; malheureusement, ce brillant soldat mourut le 15 août au combat de Novi (1). On pensa ensuite à Moreau, quant tout à coup Bonaparte, évadé d'Égypte, apparut le 9 octobre sur la scène. Ayant de suite éclipsé tout rival, le vainqueur d'Arcole et des Pyramides était un homme qu'on servait, mais dont on ne se servait pas.

En tout cas, qu'il se soit rallié à Sieyès, à Roger-Ducos et à Barras ou que les trois Directeurs se soient ralliés à lui, il fallait, pour le changement rêvé, se mettre en paix avec les royalistes (2). C'est en fin de compte pour y arriver que l'on nomma ou que l'on fit nommer, au commandement de l'armée d'Angleterre, le général Hédouville dont les antécédents comme pacificateur étaient bien connus; il avait puissamment secondé Hoche en 1796, comme chef d'état-major, pour la partie relative aux négociations. Aussi, à peine promu, au lieu de combattre, d'envoyer de grands secours à Rennes, d'imprimer l'impulsion énergique qu'attendait le général d'Houdetot pour écraser les chouans, le nouveau chef d'armée avait tout d'abord, dès le 5 novembre, lancé une adresse aux habitants des campagnes de l'Ouest et fait quelques ouvertures aux royalistes angevins.

(1) *Mémoires du général d'Andigné*, publiés par M. Edmond Biré, tome I, pages 404 à 406 et note de la page 405.

(2) Item *Les Mémoires de Barras*, t. IV, pages 63 et 64, semblent contenir, mêlées à des assertions fort douteuses, quelques traces de ces négociations ou projets de négociations.

Tout ceci explique comment, après l'insuccès de Schildt et de la Bruyère, aucune nouvelle opération ne fut tentée par ces troupes de Pontivy qui cependant avaient été matériellement peu entamées; certes leur moral était faible, mais les renforts de La Martinière avaient grossi leur nombre et on attendait beaucoup de leurs efforts joints à ceux d'Houdetot pour le Finistère et à ceux d'autres forces disponibles pour l'Ille-et-Vilaine. Ce n'était peut-être pas, il est vrai, aussi facile et aussi sûr que le croyaient patriotes et administrations civiles.

Le changement de gouvernement avait ramené quelque espoir au sein de l'assemblée départementale et, pressentant sans doute de futures négociations pour la paix, elle fit afficher de nouveau le 19 novembre la proclamation du général Hédouville dont nous venons de parler (1). Mais la publication de ce document était alors impolitique. D'abord il s'inspirait trop des idées fausses de l'époque représentant les chefs de chouans comme fauteurs des troubles. En réalité, ils étaient plus poussés par leurs hommes qu'ils ne les poussaient. « Leur « seul espoir, disait la proclamation, est de vous abandonner « aussitôt que le fruit de leur brigandage sera suffisant pour « qu'ils puissent aller en jouir à l'étranger » (2). Or ils étaient trop aimés et trop connus pour qu'on ne méprisât pas ces paroles du général bleu. Ce manifeste menaçait ensuite; et il est maladroit de menacer pour qui n'a pas la force en main ou le talent d'en faire accroire. Mais ces menaces étaient presque obligatoires pour Hédouville. On l'avait envoyé comme un nouveau Hoche, muni de pleins pouvoirs, investi d'une dictature militaire sur les pays insurgés, soutenu, à défaut de troupes, par l'arrêté draconien du 1^{er} brumaire sur lequel il devait s'appuyer et qu'il devait par conséquent mettre à exécution; or cet acte du Directoire était plein de mesures rigoureuses, souvent du reste inapplicables (3). Hédouville

(1) Arch. du Morbihan, registre anciennement 87 (Arrêtés. Mesures de sûreté générale.) Arrêté du 28 brumaire.

(2) Proclamation du général Hédouville en date du 14 brumaire (*Moniteur universel* du 21 brumaire).

(3) Arrêté directorial du 1^{er} brumaire, an 8, ap. Chassin : *Pacifications de l'Ouest*, chap. 49, tome III, p. 431, Note 3.

commençait donc par menacer les rebelles et aussi tous les habitants des pays insurgés, avec cette arme qu'on lui avait mise en main ; mais, au fond, il préférerait négocier à combattre, et ceux qui l'avaient fait nommer l'avaient fait en réalité pour qu'il traitât.

Le ralentissement de la guerre ne pouvait néanmoins arrêter les opérations des royalistes ; du reste, cet effet de la nomination du général Hédouville ne s'était pas fait encore sentir d'une façon appréciable dans le Morbihan quand de Sol de Grisolles résolut de prendre Redon ; et puis, la paix ou une suspension d'armes générale eussent seules pu le détourner d'une entreprise qu'il jugeait devoir merveilleusement profiter à son armée et à sa cause. Cette ville contenait en effet à la fois un arsenal et un magasin, tous deux abondamment pourvus ; il s'y trouvait, paraît-il, vingt-cinq milliers de poudre, douze cents paires de souliers, trois cents capotes, deux cents paires de bottes et beaucoup de selles et de chabraques (1), sans compter les vieux canons et pierriers qui servaient à défendre la place. Tout cela était accumulé à la fois dans l'ancien monastère de Saint-Sauveur, dans l'église adjacente de même vocable et dans la haute tour isolée qui se dressait à quelques pas de ces deux édifices comme une sentinelle avancée. Ce groupe de constructions auquel étaient adossées des maisons, ce qui le rendait plus vulnérable et d'un abord plus facile, constituait la citadelle de Redon (2). Par ailleurs la ville possédait encore en grande partie, sinon en totalité, ses vieux remparts du moyen âge, mais il ne paraît pas qu'ils fussent aptes à être utilisés comme enceinte protectrice ou comme ouvrage défensif ; en tout cas les républicains avaient négligé de s'en servir ; seule, la partie orientale baignée par la Vilaine trouvait dans ce vaste fossé naturel une fortification plus redoutable que dans les murs antiques, eux-mêmes protégés par la vase et par les eaux. En somme, superflu de défense dans cette direction, insuffisance complète dans toutes les autres.

(1) Arch. du Morbihan. Série L. liasse 316. (Lettre des commissaires près les administrations de La Gacilly et de Carentoir au commissaire du Directoire près l'Administration centrale, datée de Redon le 20 brumaire).

(2) Item et *Archives historiques de la guerre. Armée d'Angleterre*, Dépêche de Bain (Ap. Chassin. *Pacifications de l'Ouest*. Tome III, p. 109).

Le nombre des soldats qui s'y tenaient ne pouvait en aucune façon compenser ces désavantages ; car il y avait pour toute garnison une seule compagnie sous les ordres d'un capitaine Gély, réduite à quarante hommes, prétendaient les commissaires du Directoire à Carentoir et à La Gacilly. Celui de La Gacilly avait quitté Rochefort-en-Terre pour Redon, peut-être parce qu'il s'y croyait plus en sûreté, ou plus voisin de sa sphère d'influence et de relations. Le 9 novembre (18 brumaire), jour même du célèbre coup d'État, ces personnages apprenaient que beaucoup de brigands armés se réunissaient à Saint-Martin-sur-Oust, aux Fougerêts et à Glénac, qu'ils avaient pour objectif l'attaque de la ville et qu'ils tenteraient d'en chasser les républicains dans la nuit du 9 au 10 (1). Aussitôt le commissaire du Directoire de l'endroit ainsi qu'un officier municipal furent prévenus par leurs soins et plusieurs patriotes redonnais allèrent se joindre aux soldats.

Pourtant la nuit se passa sans incidents ; ce fut seulement dans la matinée du 10, vers six ou sept heures du matin, que les coups de feu éclatèrent tout à coup dans la ville encore assoupie. Des bandes descendaient le faubourg du nord au pas de charge en criant « Vive le Roi » (2). D'autres remontaient par l'ouest ; elles ne rencontrèrent qu'une bien faible résistance jusqu'au corps de bâtiment formé par le monastère et l'église. Ces chouans formaient une petite armée d'environ un millier d'hommes ; il s'y trouvait d'abord de Sol de Grisolles en personne, et ensuite un de ses notables officiers, Martin de la Plazette, dit Dufresne (3). Ils ne pouvaient guère songer à emporter cette citadelle improvisée de vive force ; il leur eût fallu du canon ou bien s'engager dans une action meurtrière, perdre beaucoup de monde et finalement s'exposer peut-être à un échec si leurs soldats menaient l'attaque faiblement ou se décourageaient ; car il est certain qu'en général les insurgés ne savaient pas enlever des fortifications ou même de faibles retranchements quand l'ennemi les attendait et qu'ils ne

(1) Arch. du Morbihan L. liasse 316 (Lettre du 20 brumaire déjà citée).

(2) Item et *Arch. historiques de la guerre*, loc. cit.

(3) Archives du Morbihan. Série L. liasse anciennement 289. (Lettre de la Roche-Sauveur, du 23 brumaire).

réussissaient pas du premier coup. De fait, les royalistes se bornèrent à investir la troupe et à la contenir dans sa forteresse.

Au bout de six ou sept heures de cette sorte de siège, ils sommèrent de nouveau la garnison de se rendre et de déposer les armes, avec faculté seulement d'emmener ses bagages. Le capitaine Gély réunit son conseil de guerre dans l'église qu'il défendait. Un des membres estimant impossible de tenir plus de vingt-quatre heures, jusqu'à l'arrivée possible des renforts, proposa de capituler contre permission d'évacuer avec armes et bagages (1). Les propositions des royalistes furent donc repoussées. Il fallut continuer le combat, mais les chouans avaient grand intérêt à ce qu'il ne trainât pas en longueur; sinon ils laissaient aux républicains le temps de secourir les défenseurs et s'exposaient ainsi à être surpris, cernés ou du moins à être pris entre deux feux. De Sol n'était pas homme à reculer devant des mesures énergiques et extrêmes; il parla d'incendier les maisons de la ville avoisinant le monastère, de réduire ainsi la petite garnison par la flamme et par le danger d'une épouvantable explosion ou de forcer les murs de la citadelle par le feu. Sous cette menace terrible les républicains, au bout de deux nouvelles heures de résistance, finirent par se rendre; mais ils obtinrent la permission d'emporter et leurs armes et leurs bagages. En revanche ils durent s'engager à ne plus servir contre les armées royales (2). Ceci conclu, la vaillante petite troupe se retira au bourg de Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Redon, sur la route de Rennes (3). Il y eut cinq morts du côté des républicains, mais trois d'entre eux seulement furent tués au cours de l'action; cinq avaient été blessés, dont trois militaires et deux habitants. Les royalistes de leur côté eurent quatre hommes d'atteints et parmi eux le chef Martin de la Plazette, mais un seul fut tué ou mourut des suites de ses blessures (4).

(1) *Arch. historiques de la guerre. Armée d'Angleterre.* Dépêche de Bain. Rapport du capitaine Gély (cité par Chassin, *Pacifications de l'Ouest*, tome III, p. 409).

(2) *Item.* Il existe aussi un rapport du général Taponnier sur la même affaire, mais qui a été rédigé vingt-sept jours après. Ce document de seconde main contient des exagérations et même, semble-t-il, des inexactitudes. *Arch. historiques de la guerre. Armée d'Angleterre.* (Cité par Chassin, *Pacifications de l'Ouest*, tome III, p. 410).

(3) *Pacifications de l'Ouest*, par Chassin, loc. cit.

(4) Archives du Morbihan. Série L, liasse anciennement 289 (Lettre de la Roche-Sauveur, du 23 brumaire, déjà citée).

De Sol occupait Redon. Certes il savait apprécier la valeur de cette place comme position stratégique, comme un des passages importants de la Vilaine, comme une des clés du pays aussi précieuse que la Roche-Bernard, mais il ne comptait pas l'utiliser comme telle. Il ne le pouvait d'ailleurs pas; la composition et les mœurs de son armée d'irréguliers ne le lui eussent pas permis; avec les chouans, paysans pour la plupart indépendants et peu disciplinés, pas de garnison, pas de service des places possible. De Sol ne restait à Redon que pour enlever toutes les richesses des magasins et de l'arsenal et s'y procurer des armes, de l'argent et des subsistances. En effet son armée grossissait: « Presque tous les habitants « des campagnes ont l'esprit de révolte peint sur le visage, » écrivaient les commissaires de Carentoir et de La Gacilly, « beaucoup des habitants de Carentoir et de la Gacilly sont « liés à eux et nous ne doutons nullement qu'un bien plus « grand nombre ne vait /sic/ s'y joindre s'il n'y vient sous peu « une force imposante » (1).

Le lendemain même de la prise de Redon, c'est-à-dire le 11 novembre, arrivèrent aux environs de cette ville 300 républicains, venant de Rennes; c'étaient les renforts qu'on avait été seulement chercher au moment de l'attaque et qui accouraient sans perdre de temps (2). Ils n'osèrent pas affronter les royalistes, trop supérieurs en nombre et peut-être sur leurs gardes. Ils se replièrent et attendirent qu'on leur adjoignît encore d'autres troupes. Pendant ce temps, de Sol évacuait dans des charrettes les fournitures, les armes et la poudre qu'il avait conquises et les dirigeait dans les environs de Béganne, entre Caden et Rieux où se trouvaient déjà les denrées prises à la Roche-Bernard; il réquisitionnait aussi les charpentiers pour faire des affûts de campagne et utiliser ainsi les canons et les pierriers de Redon tombés en son pouvoir. C'est sans doute pour mener à bonne fin ces divers travaux que le chef de la quatrième légion royaliste comptait prolonger son séjour dans cette ville jusqu'au 16 ou 17 novembre (3).

(1) *Item.* Liasse 316 (Lettre du 20 brumaire déjà citée).

(2) Lettre de la Roche-Sauveur du 23 brumaire déjà citée.

(3) *Item*, et lettre postérieure comprise dans la même liasse et le même dossier, écrite par la même main (celle de Guibert fils) et également de la Roche-Sauveur.

Mais les républicains ne lui en laissèrent pas le loisir. Michaud, désormais simple divisionnaire, fit partir de Rennes le général Gency avec trois cents hommes qui, joints aux trois cents autres déjà envoyés pour secourir ou reprendre Redon, composaient une force capable de tenter la chance d'une attaque, surtout si cette attaque était une surprise (1). Or, si les royalistes excellaient à surprendre, en revanche, comme ils ne se gardaient presque jamais ou qu'ils se gardaient mal, ils fournissaient souvent l'occasion à leurs ennemis de tomber sur eux à l'improviste. Ce fut encore ce qui arriva. En effet, Gency avec ses six cents soldats parut tout à coup le 11 novembre, vers neuf ou dix heures du matin, aux portes de Redon (2). Il n'y eut point de combat, pour ainsi dire. Les royalistes évacuèrent précipitamment la ville, laissant même un de leurs drapeaux derrière eux, chose peu surprenante pour une armée qui manquait tant d'ordre et de cohésion (3). Ce fut une fuite, presque une déroute. La plupart franchirent le pont à l'est et disparurent rapidement dans la direction de la forêt de Gâvre et surtout dans celle de Sévérac, ces derniers comptant sans doute repasser la Vilaine et revenir sur la rive droite par quelques-uns des passages habituels de la rivière tels que celui de Cran. D'autres se dispersèrent dans le sud-ouest et gagnèrent principalement l'ancien château des Sécillon, Trégouët en Béganne, et celui de la Solaye (4).

Aussitôt que cette nouvelle arriva à la Roche-Bernard, l'un des patriotes de cet endroit, Guibert fils, président de l'administration cantonale, avertit le général Gency que les magasins royalistes, les lieux où de Sol avait caché ses réquisitions et son butin de Redon, se trouvaient aux environs de Béganne (5). Ses avis, envoyés et transmis sans retard, furent écoutés; une partie de la colonne se porta immédiatement au point indiqué et manœuvra avec assez de rapidité et

(1) Rapport du général Michaud au général en chef, daté de Rennes (25 brumaire) *Arch. historiques de la guerre. Armée d'Angleterre*. Voir Chassin, *Pacifications de l'Ouest*, (tome III, page 433. Note (2) de la page 432).

(2) Lettre de la Roche-Sauveur (de Guibert) déjà citée.

(3) *Arch. historiques de la guerre. Armée d'Angleterre* (Rapport du général Taponnier), d'après Chassin, loc. cit. p. 410.

(4) Lettres de la Roche-Sauveur (écrites par Guibert) déjà citées.

(5) Item.

de prudence pour surprendre encore une fois les ennemis, Ceux-ci allaient prendre leur repas, mais, devant l'irruption imprévue des soldats, ils durent abandonner leur soupe en toute hâte, « qui se trouva à propos pour les républicains (1). » En même temps on fouilla le pays et on retrouva une partie des provisions et des effets enlevés ou réquisitionnés par les royalistes; vingt-cinq charrettes sur soixante-huit (2) que l'on estimait y être cachées tombèrent entre les mains des hommes de Gency (3). Ce général avait encore lancé d'autres détachements sur la rive gauche de la Vilaine, à la poursuite des chouans en fuite du côté de Sévérac, de Blain ou de Nantes, mais comme toujours leurs bandes s'étaient évanouies sans laisser grande trace et les seuls résultats qu'en tirèrent les républicains furent de vaines fatigues (4).

Ces événements avaient rendu l'espoir aux patriotes et relevé leur courage. Ils se peignaient la situation de de Sol sous les couleurs les plus noires; ils voyaient déjà ses troupes démoralisées, dissoutes, dispersées. Guibert fils, qui plusieurs jours auparavant prétendait que tous les jeunes gens de la Roche-Bernard avaient déserté l'armée royaliste, dès le lendemain de leur enrôlement, nous les représente de nouveau ici en ces jours de désarroi, profitant de la dispersion des chouans pour revenir chez eux; ceux des localités voisines auraient agi de même. « Il ne reste avec les rebelles que des « déserteurs et des coquins, ajoutait-il; on ne les croit plus « que 150 ou 200 » (5). De même les administrateurs de Rochefort-en-Terre: « Ces deux affaires, disaient-ils, ont un « peu déconcerté la division de Dessol; beaucoup de ses petits « guerriers voudraient bien être au premier pas » (6), et: « — après la déroute de Redon, ils restèrent bien deux jours « sans rien ou presque rien manger, beaucoup auraient voulu

(1) Arch. Morbihan, série L. (Liasse anciennement 290). Lettre du 28 brumaire de l'administration de la Roche-des-Trois à l'administration centrale.

(2) *Arch. historiques de la guerre. Armée d'Angleterre* (Lettre de Taponnier du 1^{er} frimaire), d'après Chassin, loc. cit. p. 410.)

(3) Lettre de Guibert et lettre de Roche-des-Trois du 28 brumaire, déjà citées.

(4) Lettre de Guibert (la deuxième) déjà citée.

(5) Item.

(6) Lettre de Roche-des-Trois, du 28 brumaire, déjà citée.

« être encore chez eux. On aurait pu profiter de leur frayeur « et de leur dispersion pour les battre complètement » (1). Certes le petit noyau qui restait groupé autour de ses chefs, et c'était très probablement celui que les républicains avaient surpris au château de Trégouët, dut supporter de nombreuses épreuves morales et physiques dans cette semi-déroute, mais ils ne se croyaient pas pour cela abandonnés sans ressources ni même sérieusement battus. Il eût fallu connaître bien peu les chouans pour inférer de cette rapide dispersion l'anéantissement de leur armée ; à la suite d'un combat malheureux ou d'une panique, ils se dispersaient de tous côtés et beaucoup rentraient chez eux ; les déserteurs, les étrangers au pays, les émigrés et les chefs restaient seuls en campagne ; mais, peu après, leur rassemblement réduit la veille à une misérable bande devenait multitude le lendemain. Du reste les patriotes eux-mêmes ne se faisaient pas de trop grandes illusions sur les résultats de cette affaire. Dans les mêmes lettres que nous avons citées, l'un, Guibert, disait : « Nous craignons « toujours le retour de ces cannibales » (2), l'autre, l'administration de Rochefort-en-Terre : « Cependant ils parlent encore « de leur réunion aux colonnes de Guillemot et de Georges « pour venir nous attaquer ; presque toutes les nuits ils « viennent autour de nous tirer des coups de fusil, sans doute « pour nous harceler et mieux nous surprendre lors de leur « grande attaque » (3). Enfin, le jour même où il écrivait ces mots, le 19 novembre, les royalistes couchaient d'après lui à Péaule, mais cette indication ne pouvait servir à grand'chose, car « ils quittent de grand matin l'endroit occupé par eux « dans la nuit » (4).

Voilà où en était l'armée de de Sol à la veille de nouveaux événements qui allaient presque doubler la force de l'insurrection morbihannaise. En résumé, la reprise de Redon n'avait fait perdre aux chouans que vingt-huit charrettes et quelques hommes tués, pris ou rentrés chez eux. Ils conservaient même les canons ou pierriers de cette place, morceaux de fer de

(1) Lettre de Roche-des-Trois, du 28 brumaire, déjà citée.

(2) Deuxième lettre de Guibert déjà citée.

(3) Lettre de Roche-des-Trois, du 28 brumaire.

(4) Item.

minime valeur, à vrai dire (1). Les projets d'attaque contre Rochefort-en-Terre et de réunion aux forces de Guillemot et de Georges paraissaient plus que jamais en faveur. D'autre part, les redditions ne furent pas nombreuses à ce moment, s'il en faut juger par le fait suivant : l'administration de Rochefort-en-Terre n'en cite qu'une seule ; un jeune homme de son canton qui prétendit avoir été enlevé à Couëthiban, commune de Questembert, par les royalistes ; il remit un fusil à deux coups et des cartouches. L'amnistie lui fut appliquée bien que le délai accordé aux rebelles pour se soumettre eût expiré depuis longtemps ; néanmoins, par une velléité de scrupule administratif, on soumit le cas au Département qui approuva la ligne de conduite suivie (2).

Quant à ce que nous pouvons appeler la partie centrale du Morbihan, là où combattaient Guillemot et sa légion de Bignan, Cadoudal et Rohu avec celle d'Auray, nous y avons laissé les opérations militaires en suspens. Des deux côtés, c'est l'inaction complète. On doit évidemment attribuer cette étonnante accalmie à l'arrivée du général Hédouville à Angers, le 3 novembre, et à sa politique pacificatrice. Disons cependant que, le 18 brumaire (9 novembre), le général Harty attendait de nouvelles troupes ; mais sur quelle assurance ? Probablement sur celle du général Hédouville qui promettait des renforts dès sa première lettre du 5 novembre (14 brumaire). Malgré cela, il est certain que depuis la rentrée de Schildt à Pontivy, le 10, il y eut quinze jours de calme complet dans cette région.

Guillemot se trouve un peu à l'est de son royaume, dans les paroisses de Plumelec et de Sérent ; il est assez probable qu'il a quelque intention d'attaquer Roc-Saint-André (alors Pont-du-Roc-André) ou de marcher sur Rochefort-en-Terre (Roche-des-Trois) — Cadoudal reste aux environs de Pluvigner, de Grand-Champ et de Plumergat, faisant lever des hommes pour tomber « sur une grande ville sans la nommer » (3). —

(1) Arch. nationales. Carton A F IV 1590. Dossier I, pièce 34. (Lettre de Brune à Bonaparte du 4 ventôse, an 8.)

(2) Lettre déjà citée de Roche-des-Trois, du 28 brumaire, et lettre de l'administration centrale au commissaire du directoire près la municipalité de Roche-des-Trois, du 3 frimaire. (Même liasse.)

(3) Arch. Morbihan, série L. (Lettre du commissaire du directoire près l'administration de Landévant, réfugié à Hennebont, à l'administration centrale du 19 brumaire). Liasse 316.

« L'armée des mécontents fait faire une quantité énorme de souliers, » écrit-on de Mendon (1). Veut-il attaquer Vannes de nouveau, Vannes qui est toujours sur la défensive, ou bien donner le change et se porter, lui aussi, sur Rochefort-en-Terre ? Le bruit court que Cadoudal pense réunir toutes les forces royalistes du Morbihan et marcher soit sur Paris, soit plutôt sur Nantes que les insurgés voisins l'aideront à emporter (2). En attendant, les blessés des légions d'Auray et de Vannes ont été réunis à ceux de la première (Bignan) à Keroleih, village situé sur les confins des paroisses de Bignan et de Saint-Jean-Brévelay (actuellement, d'après la carte d'état-major, Keraulay). Là ils étaient confiés aux mains du chirurgien Robiou de la Tréhonnais, de Dinan (3). Pendant ce temps, la légion de Melrand reste dans un profond silence et ne fait sans doute qu'intercepter les routes et arrêter les courriers. De leur côté, Debar, Guezno de Penanster, Dudon, Jupiter, demeurent dans l'obscurité; ils s'occupent à lever des hommes et à tenir la campagne. Ils investissent presque le Faouët et d'un moment à l'autre ils vont envahir Gourin.

Quoique ce gros bourg eût été évacué par la troupe et les fonctionnaires dès le 29 octobre, les royalistes restèrent plus de deux semaines sans s'y montrer. Ils n'y firent leur apparition que dans la soirée du 16 novembre, au nombre de 150 à 200, dont 30 cavaliers (4). Une seule maison fut pillée, celle du président de l'administration cantonale, alors réfugié au Faouët; on cassa et brisa tout chez lui, paraît-il; du moins c'est ce qu'il raconta au Département sur des oui-dire; les chouans enlevèrent son linge et ses hardes, mais, à son grand étonnement, « il n'y peut ajouter foi », sa femme, bonne républicaine, et ses cinq enfants ne furent pas maltraités. Ils firent contribuer ensuite l'agent de Gourin, Herviou, pour six cents francs, et le commissaire du Directoire, au même

(1) Arch. du Morbihan, série L. Lettre du commissaire du directoire de Mendon à l'administration centrale, du 1^{er} frimaire.

(2) Id. Liasse 326 (Lettre de l'administration de Landévan à Boullé, du 11 frimaire.)

(3) Lettre à mes neveux sur la chouannerie, par J. Guillemot, page 153.

(4) Arch. du Morbihan, L. (Liasse anciennement 290). Lettre du président de l'administration cantonale de Gourin, réfugié au Faouët, à l'administration centrale, sous la date du 27 brumaire, et (Liasse 326 actuellement) déclaration du héraut de la municipalité de Gourin.

endroit, pour douze cents. Ils réquisitionnèrent encore des denrées et des étoffes chez divers marchands, chez la veuve Le Guillou, belle-mère du président de l'Administration cantonale, et chez deux autres, Joseph Robin et Jean Le Bris. Ils payèrent avec des reconnaissances sur le trésor royal; la veuve Le Guillou à elle seule en eut pour trois cents francs (1). On raconta ensuite qu'ils enlevèrent cinq individus, soit comme prisonniers, soit comme recrues, entre autres Canaff, commissaire près l'administration de Lanvégen, Guimbert, adjoint de Gourin, et un chouan rentré qui réussit ensuite à fuir, quoiqu'on eût brûlé sur lui deux amorces (2). « Quelques-uns, ajoute le correspondant de l'administration centrale, « auront subi un malheureux sort, mais plusieurs ne sont « pris que par feinte » (3).

Les royalistes devaient revenir dans la nuit du 18 au 19 pour lever un emprunt forcé. Ils avaient affiché sur les halles de la ville l'ordre aux jeunes gens enrôlés dans les colonnes mobiles ou les compagnies franches, de venir les rejoindre et aussi « de se rendre à eux-mêmes ceux mariés depuis « Pâques. » Malheur à ceux qui ne viendraient pas ou se réfugieraient devant eux (4).

Les chouans ne parurent pas. Cependant l'inquiétude des Gorinois (ainsi le président de l'administration cantonale appelait-il ses concitoyens) ne se calmait point. Ils s'attendaient toujours à voir revenir les brigands et à la levée de l'emprunt royaliste, « dans lequel on m'assure imposé pour 900 livres (5) », disait le susdit fonctionnaire. Quelque bien fondées que fussent ces appréhensions, elles ne se réalisaient toujours point; rien ne venait. En attendant, chaque nuit, des mauvais plaisants parcouraient la localité en imitant les cris du chat-huant. Puis quelques-uns criaient : « Qui vive ? — », d'autres répondaient : « Royalistes ! », et le repos public était souvent troublé par des « charivaris de cette espèce. » Les auteurs

(1) Arch. du Morbihan, L. (Liasse anciennement 290.) Lettre du même à la même administration, du 29 brumaire.

(2) Idem. Liasse 326 (loc. cit.).

(3) Idem. Lettre du 27 déjà citée.

(4) Idem.

(5) Idem. Lettre du 29.

en étaient, paraît-il, des gens que l'on croyait patriotes, mais que les chouans auraient poussés à jouer ce rôle tapageur (1). Cependant la plus grande partie de l'administration de Gourin, y compris le commissaire du directoire, était sur les lieux. Il n'y avait au Faouët que le président, le receveur de l'enregistrement, le percepteur des contributions directes, le secrétaire de l'administration de Lanvégen et le fils du citoyen Guimbert, adjoint à Gourin, pris ou enrôlé par les chouans; ils s'y trouvaient cinq en tout (2). Gourin devait rester longtemps dans cet état de place ouverte, à la merci des insurgés qui, en définitive, ne revinrent pas (3).

Plus le mois de novembre avançait, plus les royalistes, devenus maîtres de la presque totalité des campagnes, demeuraient immobiles et comme attentifs dans le Morbihan. Les courriers ne passaient point : un d'eux expédié le 18 novembre de Rennes à Vannes fut arrêté par les chouans aux environs d'Elven; on lui enleva ses papiers, sa selle, son cheval. Ceux qui l'avaient saisi délibéraient sur son sort, quand survint le chef de bataillon Guillaume Gambert qui commandait les insurgés de cette région. Il le fit relâcher, mais avec injonction de s'établir à Elven pendant quarante-huit heures. Le royaliste alla s'assurer le jour suivant que le courrier s'y trouvait bien, et s'était conformé à ses ordres; il lui promit que le lendemain tout ce qui lui appartenait lui serait rendu. A l'heure dite, en effet, un chouan arriva sur sa monture confisquée, lui assurant que le lendemain il la lui ramènerait; mais, depuis, le porteur de dépêches n'entendit plus parler de rien et en fut définitivement pour son cheval, sa selle et ses effets perdus (4).

En un mot, la caractéristique de cette époque est une tranquillité relative. Que font l'administration centrale et les autorités militaires au sein de cette trêve tacite et inavouée, de cette demi-paix entre campagnes insurgées et villes occupées par des cantonnements? Ils s'occupent toujours de mesures

(1) Arch. du Morbihan. L. Lettre du même à la même administration, du 7 frimaire.

(2) Idem. Lettre du 29 brumaire.

(3) Idem. Lettre du 7 frimaire.

(4) Idem. Réclamation au général Debelle.

de police ou de dispositions répressives. L'affaire de Ploërmel est enfin presque terminée. La colonne mobile de l'endroit passait dès le mois d'août pour fort suspecte; du reste, le canton entier ne jouissait pas d'une meilleure réputation, puisqu'il était de ceux sur lesquels on essaya dès le début la loi du 24 messidor. L'un des plus notables jeunes gens de cette troupe, Jean Mauduit, déserta vers le 21 août et on menaça aussitôt ses parents, s'il ne rentrait pas, de les prendre pour otages (1).

Un mois plus tard environ, l'administration municipale de cette ville apprit que plusieurs soldats de la même colonne mobile devaient passer aux chouans avec leurs armes, après s'en être procurées de nouvelles dans la journée du 22 septembre. Elle résolut de prévenir le coup en désarmant les suspects. Langlais, le commandant de l'arrondissement militaire, fut prévenu; les officiers municipaux se concertèrent avec lui; enfin Pincé, l'un d'eux, réussit à opérer ce désarmement. On arrêta ensuite neuf des plus compromis, fortement soupçonnés d'embauchage et de projets de désertion, notamment un Vincent Bonnalet, accusé de receler des brigands et d'offrir même asile aux frères Dubouays, chefs de la légion royaliste du lieu (2). Or le général Schildt était alors de passage à Ploërmel (3); il ne permit pas qu'on s'en tint là, il fit encore arrêter treize jeunes gens dont plusieurs évidemment innocents; l'administration municipale protesta et il s'ensuivit une polémique entre autorités civiles et autorités militaires (4).

Ce fut pour les concilier que Robert, de l'administration centrale, partit en mission le 23 septembre, à Ploërmel, dont il avait été maire quelques années auparavant. Il réussit à peu près en décidant que les treize derniers inculpés seraient expédiés à Vannes où le général Harty, conjointement avec le Département, statuerait sur leur cas. Mais on ne tarda pas

(1) Archives du Morbihan, L. (Liasse anciennement 289) 4 fructidor, an 7.

(2) Arch. Morbihan, série L. (Registre anciennement 87. Arrêtés. Mesures de sûreté générale.) Arrêté du 19 brumaire.

(3) Idem. (Liasse anciennement 290.) Lettre du 9 brumaire de l'administration centrale du général en chef. — La vraie date de cette lettre est 19 brumaire et non 9 brumaire comme elle le porte par erreur.

(4) Idem. Registre anciennement 87 (Arrêté du 4^e vendémiaire).

à les voir revenir à Ploërmel, complètement libres, leur innocence tout à fait reconnue, et reprendre leur service dans la compagnie franche. Une pareille solution, tout équitable et bienveillante qu'elle fût, n'en souleva pas moins des critiques qui allèrent jusqu'au général commandant en chef de l'armée d'Angleterre. On accusa l'administration centrale d'avoir de sa propre autorité relâché des individus arrêtés par ordre du général Taponnier; on substituait ici, exprès peut-être, le nom de Taponnier à celui de Schildt. L'administration dut écrire le 10 novembre (19 brumaire) au général en chef pour s'en disculper et, sans doute, afin de pallier ses torts d'indulgence et de faiblesse, si on lui en reprochait, elle attira l'attention sur les neuf autres individus « détenus, disait-elle, « depuis cinq décades et renvoyés au conseil militaire par l'administration de Ploërmel, quoique plusieurs d'entre eux ne soient que soupçonnés. » Elle sollicitait donc « la formation d'un conseil militaire » pour juger les brigands et les embaucheurs, assurant que jusqu'alors elle n'avait reçu, ni elle, ni Harty, aucune autorisation de la former, et disant : « Nos prisons sont remplies : c'est un apas pour les brigands, et « les hommes achèvent de s'y démoraliser » (1). Quelle qu'ait été la pensée du général Michaud sur la conduite du pouvoir départemental, l'affaire de Ploërmel fut évidemment pour beaucoup dans la résolution que prit son sous-ordre Taponnier de mettre cette ville en état de siège (2).

En même temps qu'elle écrivait sa lettre, l'administration promulguait, sous forme d'arrêté, une dénonciation officielle de ces neuf prévenus à l'autorité militaire et demandait qu'ils fussent livrés à un conseil de guerre (3). Mais, sur ces entrefaites, Hédouville remplaçait Michaud après une sorte de période de transition où tous deux commandaient, chacun de son côté. Il est donc probable que le vœu des administrateurs ne fut pas bientôt exaucé; en tout cas, tout reste dorénavant secret sur cette affaire; aussi croirions-nous volontiers que les inculpés réussirent à s'évader et rejoignirent

(1) Arch. du Morbihan, L. Liasse anciennement 290. Lettre du 19 brumaire citée à l'avant-dernière note. Voir aussi l'arrêté de la même date cité à la dernière note.

(2) *Moniteur universel* du 14 frimaire.

(3) *Idem.*, Registre anciennement 87.

les royalistes. Tel aurait été, en effet, le dénouement de ce petit drame, si l'on rapporte à ces neuf jeunes gens de la colonne mobile les termes assez vagues d'une lettre du 29 novembre (8 frimaire) (1).

Dans cette occasion les autorités civiles s'étaient montrées les défenseurs de la légalité; il semble même qu'elles atténuèrent plutôt la rigueur des répressions qu'elles ne les aggravèrent. Dans une autre circonstance, au contraire, elles agirent avec despotisme et useront largement des pouvoirs dictatoriaux que la loi leur donnait; peut-être même en outrepasseront-elles les limites. Une veuve Le Goaësble, femme très âgée, habitait, dans la commune de Saint-Congard (alors canton de Pleucadeuc), un hameau nommé Bellée, situé au pied du versant nord de la chaîne dite « landes de Lanvaux, » près de la rivière d'Oust, à mi-chemin environ entre Saint-Congard et Saint-Gravé. Elle y vivait avec ses filles et plusieurs autres personnes; tous y jouissaient du plus mauvais renom au point de vue patriote. Cet endroit est, disait l'administration centrale, « depuis longtemps un asile connu d'être fanatiques qui, en « nuisant à l'esprit public, rendent de plus en plus leur séjour « nuisible dans cette partie du département » (2). Aussi les autorités de Vannes prirent-elles, le 12 novembre, un arrêté qui enjoignait à toutes ces personnes d'évacuer cette maison et d'aller jusqu'à nouvel ordre vivre à Roche-des-Trois (Rochefort-en-Terre), sous la surveillance de la municipalité. Le 14 seulement, le commissaire Boullé envoya au commandant Coroller, chef du 8^e escadron de gendarmerie, notification de cette mesure, en lui disant qu'on avait agi d'après ses renseignements, qu'on comptait sur son zèle comme sur celui de ses hommes, et lui recommandant d'apporter dans l'exécution de cet ordre tous les ménagements possibles et tous les égards nécessités par le grand âge de la citoyenne Goaësble. Le 15 novembre, Coroller répondit qu'il se conformerait à toutes ces prescriptions (3).

(1) *Moniteur universel* du 14 frimaire. Registre n° 146 (Correspondance de l'administration centrale).

(2) *Idem.* Registre anciennement 87 (Arrêtés. Mesures de sûreté générale.) Arrêté du 21 brumaire.

(3) *Idem.* Liasse anciennement 290 (Lettres du 23 et 24 brumaire, entre Boullé et Coroller).

Ce fut donc seulement le 17 ou le 18 que la volonté de l'administration centrale put enfin être accomplie. Mais le fut-elle? Comme aucun document ne l'établit, la chose doit rester douteuse. Nous savons en effet qu'à cette époque les royalistes rôdaient souvent aux environs de Rochefort-en-Terre et se montraient en force dans les environs. Mais la veuve Goasble et ses filles fussent-elles restées à Bellée que la cause républicaine n'en eût sans doute pas souffert et que les royalistes n'en fussent pas devenus plus forts. Cette mesure que l'on ne saurait certes apprécier en pleine connaissance de cause paraît avoir été surtout prise dans un esprit de vengeance puérile et de mesquine tracasserie. De tels actes sont nuisibles, car ils apportent à un parti plus de déconsidération et d'animosités que d'avantages certains; souvent on pardonne moins une vexation petite, mais inutile, qu'une cruauté nécessaire.

Quelques jours après ces événements, un bruit sourd se propagea dans l'intérieur du Morbihan, qui mit en émoi toutes les populations royalistes. Le 21 novembre, on apprit qu'une division navale anglaise, composée d'un vaisseau rasé servant de transport, de cinq frégates, de deux côtres, sloops ou lougres, et enfin de deux bricks, se trouvait au mouillage dans la baie de Quiberon (1). Évidemment elle communiqua avec les insurgés, et leurs états-majors surent, à n'en pas douter, qu'un débarquement allait avoir lieu. Il était attendu depuis plusieurs jours, car Georges Cadoudal avait certainement déjà reçu les lettres que lui écrivait Windham, le 1^{er} et le 2 novembre. « Rien ne sera épargné de la part du gouvernement britannique, disait le ministre anglais dans la première (2), « pour seconder vos efforts de la manière la plus efficace... toute l'attention et tous les soins du gouvernement ne manqueront pas d'être dirigés vers ce même but... Nous serons bien aise de sçavoir si vous pensez qu'avec une force très bornée, s'entend avec 10 ou 12000 hommes, il y a des postes à occuper ou des coups à frapper. Dans le cas où

(1) Idem. id. (Lettre du 3 frimaire de l'administration centrale au général Taponnier).

(2) *Georges Cadoudal et la chouannerie*, par M. de Cadoudal. Pièce justificative n° 66 (page 438).

« vos propres moïens dans le premier instant ne pourront pas être suffisants, le gouvernement ne se refusera pas à venir à votre secours d'une manière prompte et soutenue. » Dans la lettre du lendemain, 2 novembre, Windham engageait Cadoudal à ne plus compter sur le secours des armées russes et autrichiennes, mais il ajoutait : « Nous ne croyons pas avoir d'autre parti à prendre que de vous soutenir de toute notre force. Vous pouvez compter, je le répète, sur nous aussi longtemps que vous jugerez à propos de continuer vos efforts » (1). En somme, le général royaliste pouvait se tenir pour partiellement satisfait : les secours allaient lui venir, des subsides, des armes, peut-être même des hommes, si toutefois les promesses faites étaient observées; mais le prince généralissime, qui devait réunir en un faisceau les forces séparées des chouans, n'était pas annoncé; on ne faisait même pas mention de lui.

Cependant on ne saurait douter un instant que Cadoudal eût désiré, avant tout, obtenir qu'un membre de la famille royale vint en personne diriger l'insurrection. Toute la politique extérieure des chouans gravitait autour de ce desideratum. On l'attendait donc; il avait été en effet question de prendre pour signal des hostilités, au mois précédent, le fait même de son débarquement sur le territoire français. Il est possible que Cadoudal et les autres chefs, si souvent leurrés par la promesse de son arrivée, n'y comptassent qu'à demi; néanmoins, faute de mieux, ils espéraient obtenir par l'entremise de l'escadre anglaise des secours de toute nature.

C'était pour que les Anglais laissassent ce prince débarquer avec des troupes d'émigrés et que la Grande-Bretagne fournît elle-même des armes, des munitions et de l'argent, que Mercier La Vendée se trouvait en Angleterre au mois de septembre. Il est probable que le gouvernement britannique promit beaucoup plus qu'il ne voulait ou ne pouvait donner; du reste l'échec de la coalition en octobre devait forcément faire ajourner l'envoi des subsides et la préparation des armements.

(1) *Georges Cadoudal et la chouannerie*, par M. de Cadoudal. Pièce justificative n° 67 (page 438).

Cadoudal même, à la fin de ce mois, lorsqu'il donna le signal du soulèvement, dut légitimement croire qu'on ne lui enverrait rien avant qu'il n'eût réussi et qu'il ne fût puissant. Enfin, vers le milieu de novembre, quand déjà les deux tiers du Morbihan lui appartenaient, il reçut les lettres de Windham. A ce moment il était maître des côtes dégarnies et pouvait facilement protéger un débarquement; les ressources qu'il allait en tirer arrivaient à propos puisqu'un gouvernement de tendances douteuses, mais déjà plus solide et plus estimé que ne l'avait été le Directoire, venait de s'établir en France et que des négociations commençaient à se nouer avec les républicains.

Cependant l'escadre, momentanément apparue le 21, s'éloignait le 22 (1), mais les insurgés savaient bien que son absence ne se prolongerait pas. Aussitôt les navires anglais signalés, le Morbihan royaliste, si calme et si immobile depuis plusieurs jours, s'agita de tous côtés. Le 23, dans la région de Guéméné-sur-Scorff, on placarda l'arrêté suivant émanant des autorités militaires des chouans.

« 7^e légion. — Au nom du Roi — 1^{er} canton. »

« Art. 1^{er} 1^o Tous mariages de jeunes gens au dessous de quarante ans sont défendus sous peine de mort. 2^o Les agents, adjoints, présidents, qui feront les actes civils de mariage des susdits jeunes gens, subiront cette peine. 3^o Les pères et mères des mariés depuis Pâques seront condamnés à une amende et les susdits mariés obligés à marcher (2). — Art. 2. 1^o Tout volontaire qui aura fait partie d'un rassemblement et qui se retirera sans permission sera fusillé. — Art. 3. 1^o Tout jeune homme requis de marcher et qui s'y refusera sera mis à mort, ainsi que les anciens chouans même mariés. — Art. 4. Tous parents de ceux qui servent dans les colonnes mobiles seront ou fusillés ou condamnés à une amende.

(1) Arch. du Morbihan. Série L. Registre n° 146 (Correspondance de l'administration centrale) Renseignements de Duclos, commandant la station navale du Morbihan, énoncés dans la lettre du 7 frimaire au contre-amiral Nielly, commandant des armées à Lorient.

(2) « Et tondu » ajoute une autre version, signée par « La Blancheur, adjudant du Roi. »

(Signé) : Georges, maréchal de camp ; Debar, chef de la 7^e légion. Pour copie conforme, le 23 novembre 1799 : « (Signé) Dufou, (1) chef du 1^{er} canton des mécontents. Pour copie conforme : (Signature illisible et cachet de l'administration de Guéméné) » (2).

Dans celle de Gourin on afficha une proclamation conçue en ces termes :

« Vive le Roi et la religion catholique, apostolique et romaine ! Malheur aux dénonciateurs, aux espions, ainsi qu'aux fuyards de l'armée catholique. Pardon au repentir. Grâce aux acquéreurs si volontairement ils se libèrent envers le Roy. Que l'égoïsme se prononce sous peine de punition pécuniaire ! — Sûreté et protection aux honnêtes gens.

(Signé) : Dudon, (3) chef du canton de Gourin ; Victor La Brousse, officier du roy ; La Douceur, adjudant du roy ; « Bonaventure, officier du roi » (4).

De tous côtés, particulièrement dans cette région du nord-ouest, recommencent les levées en masse des insurgés. Dans la nuit du 22 au 23, l'*Uranie*, chasse-marée portant à Nantes une cargaison de treize mille livres de plomb, est entièrement déchargée par les royalistes sur les côtes de la presqu'île de Rhuys ; et, l'autorité départementale soupçonnant son patron, Joseph-Marie Le Gain, de connivence avec eux, le défère au juge de paix de Sarzeau (5). Le 24, on informait l'administration centrale que cinquante voiles venaient de paraître et qu'elles correspondaient avec les chouans qui avaient arboré un pavillon blanc sur l'un des forts de la côte. « Il y en a indubitablement 21 au moins en vue de la presqu'île de Rhuys, écrivait-elle au général Taponnier, mais « nous apprenons par voye indirecte qu'il doit y en avoir cinquante » (6).

(1) Dufaou de Kerdaniel.

(2) Arch. Morbihan, série L, liasse anciennement 290.

(3) Perial, dit Dudon.

(4) Item.

(5) Idem. (Lettre du 3 frimaire, de l'administration centrale au général Taponnier) et registre n° 146, (Dénonciation au juge de paix de Sarzeau, du 4 frimaire)

(6) Lettre du 3 frimaire citée dans la note précédente.

Le lendemain 25, dans une lettre au chef d'état-major de l'armée d'Angleterre, elle précisait et amplifiait encore ces renseignements. Un capitaine marchand et ses marins auraient aperçu, la veille ou l'avant-veille, 40 vaisseaux de ligne et 40 transports par le travers de la pointe de Penmarc'h, et cette imposante force navale se serait trouvée, au moment où écrivaient les administrateurs, sous Belle-Ile, masquée par la brume (1). Or, par un hasard des plus heureux, deux colonnes presque uniquement composées d'artillerie de marine, formant ensemble une force d'environ 2000 hommes, arrivaient le long des côtes du Morbihan. Parties de Brest le 20 ou le 21 novembre (2), elles se dirigeaient sur Nantes où on les avait mandées par voie télégraphique (3). Là elles devaient se joindre aux forces qui s'y concentraient, et toutes seraient ensuite distribuées dans les diverses régions de l'ouest, suivant les besoins. En même temps d'autres troupes entraient dans les Côtes-du-Nord et le général Taponnier expliquait le 22 aux autorités de Vannes : « Pendant le passage de ces colonnes « dans le Morbihan (les 2000 hommes d'artillerie de marine), « celle qui a marché sur les Côtes-du-Nord aura effectué son « opération et arrivera dans le Morbihan pour y exécuter les « mouvements projetés. J'invite le général Harty à ne « s'occuper que de la côte avec les forces qu'il a à sa dis- « position, à ne faire que des sorties pour favoriser les places « de Vannes ou d'Auray, sans diriger ses colonnes à la pour- « suite des brigands de l'intérieur jusqu'à ce que nous « puissions y porter le remède souverain » (4).

Or, chose étrange si elle était vraie ! l'administration prétendait qu'une partie des soldats de ces deux colonnes était destinée aux postes du Morbihan, mais qu'il leur fallait pousser jusqu'à Nantes auparavant (5). Aussi le Département,

(1) Archives du Morbihan. Registre 146 [Lettre du 4 frimaire au chef de l'état-major de l'armée d'Angleterre à Rennes].

(2) Idem. Liasse anciennement 290 [Lettre du général Taponnier à l'administration centrale, du 1^{er} frimaire.] Le général estimait que ces troupes seraient le 3 ou 4 frimaire à Vannes. En comptant 4 étapes de Brest à cette ville, on obtient le 29 ou le 30 brumaire [20 ou 21 novembre] pour date de leur mise en route.

(3) Chassin. *Pacifications de l'Ouest*. Tome III, page 468.

(4) Arch. Morbihan, série L. Lettre du 1^{er} frimaire citée dans l'avant-dernière note.

(5) Idem. Registre n^o 146. Lettre de l'administration centrale au général Hédouville, du 10 frimaire.

d'accord avec le général Harty, se montrait-il bien décidé à faire tout son possible pour les arrêter au passage et leur épargner cet aller et retour inutile (1). Un premier détachement de 1025 hommes arriva à Vannes le 26 (2). Le chef de cette troupe comptait la remettre en route dès le lendemain 27; il avait demandé à l'administration de faire réunir dans l'intervalle tous les chevaux nécessaires à la traction des canons et des divers véhicules qu'emmenait la colonne. Tel était son plan; mais l'assemblée départementale déclara la chose impossible. Trouvant l'avis trop tardif, elle répondit, probablement non sans quelque satisfaction, que pour trouver les attelages demandés il fallait à la troupe un séjour d'au moins 24 heures (3). Les administrateurs remirent, en même temps, au commandant de l'artillerie de marine des ordres de réquisition pour les municipalités d'Elven, de Saint-Avé et de Grand-Champ (4).

La colonne resta donc à Vannes le 27 et s'occupa pendant ce temps d'aller en force chercher les chevaux qu'elle voulait réquisitionner dans les communes désignées. Un détachement de 200 hommes, sous les ordres des capitaines Husson et Rimbault, se porta sur Grand-Champ, guidé par deux gendarmes de Locminé; mais il se heurta tout à coup sur la route à de nombreux chouans qui marchaient contre lui. Il se replia devant leurs forces supérieures, mais plusieurs de ses tirailleurs furent enveloppés et tombèrent au pouvoir de l'ennemi; cette troupe eut en tout deux hommes tués, plusieurs blessés et laissa derrière elle ces neuf retardataires qui, séparés de la colonne par des cavaliers royalistes, tombèrent entre les mains des insurgés. Les prisonniers revinrent le soir même à Vannes; ils avaient été renvoyés avec de l'argent (5). Cependant cet insuccès prolongea le séjour de la colonne au chef-lieu.

[1] Arch. du Morbihan, série L, passim.

[2] Idem, à Hédouville, du 6 frimaire.

[3] Idem, au commandant de l'artillerie de marine à Vannes, le 5 frimaire.

[4] Idem.

[5] Idem. (Lettre à Hédouville du 6 frimaire et du 7 au commissaire du Directoire près de l'administration d'Hennebont). Il existe aussi une relation très détaillée de cette rencontre dans le manuscrit d'un témoin oculaire, Le Gallie de Kerizouet, lieutenant en second dans la compagnie du capitaine Husson. [Ap. Chassin. *Pacifications de l'Ouest*. Tome III, page 468].

Le même jour on apprenait que Jean-Marie Trébur-Oswald ou Jacques Duchemin était passé dans l'Île-aux-Moines avec une soixantaine de chouans et comptait y coucher; le mouvement des royalistes vers la côte commençait. L'administration centrale donna immédiatement avis de cette incursion au général Harty. Sur son ordre, une sorte de lougre de guerre, la trincadoure *La Curieuse* stationnée dans le golfe du Morbihan, se mit en mesure de les attaquer. D'après les rapports officiels, cette entreprise eut un certain succès, car les marins de l'enseigne de vaisseau Pasquier auraient tué un homme et en auraient blessé quatre; ils trouvèrent même moyen de capturer un chouan, un capitaine, disait-on, orné d'une cocarde et d'un ruban blanc (1).

Les forces anglaises signalées le 24 et le 25 apparurent distinctement le 27. D'abord se montra la petite escadre qu'on avait vue le 21 : elle pénétra vers onze heures du matin dans la baie de Quiberon par les Cardinaux (2); puis une flotte imposante de 14 vaisseaux de ligne arriva quelques heures après à sa suite. Il ne semble pas qu'ils aient alors jeté l'ancre le long de la côte, mais plutôt qu'ils restèrent un certain temps à louvoyer, pour bien faire constater leur présence, puis qu'ils disparurent, sans doute du côté de l'embouchure de la Vilaine (3).

Quant à la petite escadre, elle ne s'éloigna point. En même temps, un grand mouvement se faisait dans l'intérieur des terres parmi les bandes royalistes. La rumeur publique était que les chouans attendaient un débarquement dans la nuit du 28 au 29 novembre ou dans la matinée du 29 (4). De tous les côtés ils levaient les paysans et les enrôlaient en grandes masses; l'administration écrivait le 28 au général Harty que, dans les cantons de Sarzeau et de Surzur, « les brigands « avaient, avec la plus grande violence, forcé de marcher les

[1] Arch. Morbihan série L. Registre 146 [Lettre du 7 frimaire au commissaire près l'administration d'Hennebont et au général Harty, du 5 frimaire].

[2] Item. Renseignements de l'officier de marine Duclos [Lettre du 7 frimaire au contre-amiral Nielly, commandant des armes à Lorient].

[3] Item. Lettre au général Hédouville, du 6 frimaire, et renseignements de Duclos [note précédente].

[4] Item. Lettre au général Harty, du 7 frimaire.

« jeunes gens qu'on avait jusqu'à ce moment laissés tranquilles » et qu'ils se portaient vers la côte. Elle s'attendait à ce qu'ils fissent dans la nuit une fausse attaque sur Vannes comme diversion (1). Cette dernière nouvelle seule était controuvée. L'administration prévenait en même temps le général Harty que 1200 royalistes, soldats de de Sol de Grisolles sans doute, se portaient de Questembert sur Muzillac et qu'ils y seraient le soir même du 28 novembre (2).

En effet, une force importante, précédée de douze chouans à cheval, fit à l'heure dite son entrée dans le bourg. Le gros des insurgés resta en cet endroit et 60 à 80 charrettes, avec une escorte bien armée, se dirigèrent vers la pointe de Penlan en Billiers (3). Pendant la nuit, qui fut très froide, de nouvelles bandes royalistes arrivèrent encore à Muzillac. Jean Robu entre autres amenait sa légion et il perdit deux hommes par le froid à la halte qui se fit avant le jour (4). Cette même nuit du 28 au 29, à une heure du matin, un coup de canon avait donné le signal du débarquement. Cette opération se prolongea jusqu'au matin du 29, et à neuf heures les charrettes rentrèrent chargées dans le bourg de Muzillac; elles portaient 4 canons de 6 et de 8, deux obusiers de bronze de 6 pouces au moins, de la poudre et beaucoup de fusils anglais, vingt-cinq mille dit Guillemot (5). Dans l'une d'elles on remarquait six petits barils qu'un des chefs ne quittait pas de vue; ils étaient pleins d'argent monnayé (6). Mais il restait encore un grand nombre d'armes à débarquer; trois frégates, sur la côte de Penlan, furent encore déchargées dans la journée du 29. L'abbaye de Prières servait de lieu de dépôt et de magasinage pour les munitions (7). Pendant tout ce temps,

[1] Arch. du Morbihan. Lettre du général Harty, du 7 frimaire.

[2] Item. Lettre au général Harty, du 7 frimaire, mais postérieure à celle précédemment citée.

[3] *Moniteur universel* du 23 frimaire [Lettre de Vannes, du 11 frimaire].

[4] Item et *Mémoires de Robu*, chapitre 3.

[5] Lettre du 11 frimaire [loc. cit.] et *Lettre à mes neveux*, de Guillemot, page 156. Les chiffres donnés par celui-ci sont exactement les mêmes que ceux donnés par le correspondant vannetais du *Moniteur universel*.

[6] Item. Concordance exacte entre les deux sources, seulement Julien Guillemot dit *caisses* et la lettre de Vannes *barils*.

[7] Lettre du 11 frimaire [loc. cit.] et Arch. Morbihan. Série L. Registre 146 [A Harty, 9 frimaire].

6000 royalistes la gardaient ainsi que les environs. Dans cette région se trouvaient alors les chefs les plus illustres, Cadoudal, Mercier, Guillemot, Rohu, de Sol, La Haye Saint-Hilaire, etc. avec leurs légions d'Auray, de Vannes, de Muzillac au complet; ces forces étaient échelonnées depuis Billiers jusqu'à Elven et montaient, en tout, peut-être à douze ou quinze mille hommes (1). Les chouans sans armes reçurent immédiatement des fusils anglais neufs en échange de leurs bâtons « dont la côte fut bientôt couverte, » dit Julien Guillemot (2).

Au même moment, le 29, à six heures du soir, Trébur-Oswald ou Jacques Duchemin se trouvait à Sarzeau, venu de Grand-Champ où il devait repartir, disait-il; là il réquisitionnait les chevaux, enrôlait tous les hommes valides, depuis 15 ans, et même ceux qui étaient mariés (3). Bientôt toutes les charrettes, remplies d'armes et de munitions entassées, formèrent un grand convoi qui se mit en route dans la nuit du 29 au 30 et s'achemina de suite vers Plaudren, par Questembert et Elven. Georges le mit sous les ordres de Mercier, son ami et son second, afin qu'il présidât à la difficile opération du partage de toutes ces richesses militaires; il lui donna ensuite comme escorte la légion de Bignan et une partie de celle d'Auray (4).

A Vannes les patriotes étaient plongés dans un profond découragement; ils se plaignaient amèrement du général Taponnier qui, prévenu et renseigné sur l'arrivée de la flotte anglaise, ne bougeait pas de son quartier général de Pontivy (5). D'heure en heure les nouvelles affluaient dans la ville, apportées par des espions ou des gens qui s'y réfugiaient, et toutes plus graves les unes que les autres. L'affluence des chouans du côté de Muzillac, la présence de grandes masses royalistes dans toute la région de l'est depuis Billiers jusqu'à Elven, les débarquements, les incursions dans la presqu'île de Rhuys, toutes ces nouvelles volaient de bouche en bouche et produisaient, ici l'abattement et la crainte, là peut-être une

[1] Deuxième lettre à Harty du 9 frimaire [loc. cit.]

[2] *Lettre à mes neveux sur la chouannerie*, par J. Guillemot, page 156.

[3] Arch. Morbihan. L. Registre 143 [Lettre du 9 frimaire au général Taponnier].

[4] *Lettre à mes neveux et Mémoires de Rohu*, chap. 3.

[5] Arch. Morbihan, registre 146 [Lettre du 8 frimaire aux consuls].

secrète joie (1). Il faut dire cependant que le général Taponnier était à tort accusé d'inertie. Dès le 27 il s'était mis en route pour Vannes avec 400 hommes par Baud, Hennebont et Auray; le 28, l'adjutant général La Bruyère l'avait suivi avec 1200 soldats, et, cette nuit du 29 au 30 novembre, le général commandant la 13^e division couchait à Auray avec sa troupe (2).

Olivier Harty en avait eu avis sans doute et c'est pour cela qu'il dut se décider à marcher, comme nous allons le voir. En effet, peu de temps après le départ du convoi, la nouvelle en parvint à Vannes dans la nuit, et aussitôt le général de brigade Harty, se sentant appuyé, résolut d'attaquer le convoi et de l'intercepter. Tout à coup, le 30 novembre (9 frimaire), à deux heures du matin, les roulements des tambours battant la générale réveillèrent toute la ville. Une partie des troupes de la garnison, 3 ou 400 hommes des 52^e et 81^e demi-brigades, se rassemblaient, ainsi que les artilleurs de marine, au nombre d'environ 1500, qui n'avaient pas encore pu partir puisque la route de Nantes était toute obstruée par l'armée royaliste. Avec eux marchaient 2 pièces de canon de 8 servies par 30 canonniers à cheval; enfin la cavalerie tout entière, 50 chasseurs, faisait également partie de l'expédition; leur rôle pouvait être assez important pour rattrapper les charrettes et les attaquer (3). De son côté, l'administration départementale avait désigné deux commissaires civils pour accompagner la colonne qui se formait; c'était d'abord l'un de ses membres, Ambroise Laumailier, cet ingénieur soldat, et ensuite Ergo, administrateur cantonal de Vannes; leurs fonctions devaient consister à commander et à organiser les réquisitions pour les subsistances et les autres fournitures militaires (4).

[1] Arch. Morbihan L. Registre 146 [voir lettres du 9 frimaire] et « *Réflexions sur une campagne etc.* » par Le Gallie de Kérizouët, ap. Chassin : *Pacifications de l'Ouest*, tome III, page 469.

[2] Arch. Morbihan. Item. [Lettre du 21 frimaire à l'administration municipale du canton de Lorient.]

[3] *Réflexions etc.*, de Le Gallie de Kérizouët, loc. cit. confirmées par les lettres de l'administration départementale [Arch. Morbihan. Registre 146] du 10 frimaire à Hédouville, du 21 frimaire à l'administration de Lorient.

[4] Arch. Morbihan. Registre 146 (9 frimaire) et du Chatellier : *Histoire de la Révolution en Bretagne*.

La nuit était encore profonde lorsque cette petite armée de 2000 hommes sortit de Vannes; il était environ cinq heures du matin. Elle s'engagea sur la grande route de Vannes à Rennes par Ploërmel; de cette façon elle allait couper forcément l'itinéraire du convoi qui, suivant toutes les prévisions, devait se diriger de Muzillac sur le nord-ouest; elle pourrait ainsi, suivant le cas, se jeter soit à l'est, soit à l'ouest pour l'atteindre. Pendant toute la matinée elle fut un peu harcelée sur sa droite par des tirailleurs royalistes qui lui envoyèrent de loin un certain nombre de coups de fusil. La colonne arriva au grand jour à Kerboulard (1). En cet endroit, la route qui va sur Rennes bifurque avec celle de Redon; celle-ci n'était alors qu'une voie de 2^e ou de 3^e classe. Là on se trouve sur un plateau, au sommet d'une de ces longues chaînes de collines qui courent parallèlement les unes aux autres, du sud-est au nord-ouest, dans la partie moyenne du Morbihan. Ce sont de vastes plissements de terrains semblables à d'immenses vagues solidifiées ou à des bourrelets de sillons gigantesques, généralement couverts de bois et de landes désertes. Après la bifurcation, la route descendait dans la vallée du ruisseau de Liziec, qui coule jusqu'à Vannes, et remontait sur une chaîne parallèle pour redescendre ensuite à Elven.

Au moment donc où le général Harty arrivait à Kerboulard, il vit sur le plateau d'en face, par delà la vallée, défiler des bandes royalistes. Il apprit en même temps que, peu de temps auparavant, un parti d'insurgés avait passé en ce lieu même et que d'autres, escortant des voitures chargées, avaient traversé, près d'un moulin, probablement le moulin de Trute, la route d'Elven sur la lande qui recouvre le large plateau au sud de ce bourg. Déjà les éclaireurs avaient tué ou mis en fuite quelques trainards des insurgés; puis on avait fouillé

[1] Extrait du rapport journalier du général Olivier Harty au général Taponnier [6-9 frimaire, an 8]. *Moniteur universel* du 21 frimaire. Ce rapport est de temps en temps en contradiction avec les *Réflexions* de Le Gallic. Mais ce jeune homme, alors simple lieutenant en second, fait l'effet d'avoir été assez frondeur et fort disposé à critiquer ses supérieurs, comme on y est si porté à son âge et dans sa situation. D'ailleurs les autres sources : lettres de l'administration départementale [qui avait un de ses membres dans l'armée d'Harty], mémoires royalistes, confirment plus souvent le rapport d'Harty que les *Réflexions* de Le Gallic

çà et là des petits villages où l'on trouva des pains noirs encore chauds cuits pour les soldats royalistes (1).

Pendant ce temps le convoi se dirigeait toujours sur Plaudren. Au sortir de Muzillac, il avait filé au nord, passé à Questembert ou à peu de distance au sud, puis, longeant la crête du plateau dont nous venons de parler, que couronnent les landes d'Elven, il était passé près du vieux château de Largouët, dit aussi tour d'Elven ou château de Kerlo, qui appartenait quelque temps avant la Révolution à la famille Descartes (2). La troupe du général Harty reconnut aux ornières récentes l'endroit où les charrettes avaient coupé la route; alors, prenant sur la gauche, elle s'engagea vivement à la poursuite des royalistes. Il ne se passa pas longtemps sans qu'elle ne les aperçût. En effet, à peine eût-elle tourné le parc du vieux château de Largouët qu'une vive fusillade s'engagea; elle avait rejoint les insurgés; on voyait « très distinctement les voitures du convoi qui entraient dans le « village » de Kerlo (3).

Les chouans n'ignoraient certes pas qu'ils étaient poursuivis, ils savaient même probablement depuis le matin qu'une colonne marchait contre eux; en tous cas ils avaient, du haut des collines, découvert la petite armée républicaine. Aussitôt Guillemot et son lieutenant-colonel, le brave flamand Gomez, avaient choisi 1200 hommes pour couvrir la retraite. Mercier leur adjoignit Robu; sous leur protection les charrettes fileraient sur les pentes nord du plateau, atteindraient l'Artz, le traverseraient et gagneraient Plaudren (4). C'était cette arrière-garde qui combattit la colonne républicaine. Le rôle de ces chouans était bien simple : laisser au convoi le temps de prendre une grande avance, battre ensuite en retraite pour aller le rejoindre.

Il était environ onze heures du matin quand l'affaire

[1] Extrait du rapport du général Harty [loc. cit.]

[2] *Lettre à mes neveux sur la chouannerie*, par J. Guillemot, p. 156. René Le Prestre en était le seigneur au moment de la Révolution.

[3] *Réflexions* etc., de Le Gallic de Kérizouët, ap. Chassin : *Pacifications de l'Ouest*. Tome III, p. 470.

[4] *Lettre à mes neveux* [loc. cit.] et *Mémoires de Robu*, chap. 3.

s'engagea (1). Les royalistes débouchèrent entre les deux villages de Kerlo et de Kerlegaraine et se déployèrent aussitôt en un long arc pour empêcher leurs ennemis de troubler la marche des charrettes qui continuèrent sous la protection de groupes armés, puis du gros de la colonne : celui-ci laissa la file de véhicules prendre une certaine avance, il se mit alors en route à sa suite par échelons. Le centre de l'arrière-garde prit position derrière les fossés et les levées de terre des petits courtils qui se trouvent, plus ou moins, autour de tous les hameaux bretons et qui entouraient les villages de Kerlo, de Kerpelec et de Kerlegaraine (2) ; à sa droite, la petite colonne de Jean Rohu se dissimula aux environs du village de Kerlo, derrière un petit bois de pins ; enfin, la gauche de l'arrière-garde s'appuyait à un moulin sur une hauteur, près d'une petite vallée où coule un ruisseau, non loin des bois taillis qui environnent au nord le château d'Elven. De son côté, le général Harty renforça considérablement ses tirailleurs et divisa le reste de sa troupe en trois corps dont il mit un en première ligne et les deux autres en réserve avec la seconde pièce de canon ; celle-ci fut néanmoins employée, à ce qu'il paraît, aussi bien et même mieux que la première, dirigée par le capitaine Husson (3).

Malgré la grande infériorité du nombre, les royalistes ne cédèrent le terrain que pied à pied ; leurs tirailleurs dispersés dans la lande se replièrent d'abord sur les postes du centre, puis les deux ailes, suivant la tactique si souvent usitée dans les guerres de l'Ouest, se développant outre mesure et s'avancant « en meilleur ordre qu'on ne pouvait l'attendre de « la composition de leurs forces (4) » firent mine de vouloir envelopper les bleus : ce fut surtout l'aile gauche des chouans

[1] D'après le rapport du général Harty déjà cité, la *Lettre à mes neveux*, de Guillemot et la lettre de l'administration départementale à la municipalité de Lorient du 21 frimaire. Le Gallie de Kérisouët dit « deux heures de l'après-midi. »

[2] Rapport du général Harty [loc. cit.] et *Réflexions* de Le Gallie de Kérisouët [loc. cit.]

[3] Cet exposé a été tiré de la confrontation critique entre les données des *Réflexions* de Le Gallie, du rapport d'Harty, des *Mémoires de Rohu* et de la *Lettre à mes neveux* de J. Guillemot. Telle nous a paru la meilleure façon de concilier les unes avec les autres.

[4] Extrait du rapport du général Harty [loc. cit.]

qui, sous les ordres du terrible roi de Bignan, dessina ce mouvement avec le plus de netteté et d'énergie ; malgré le feu d'un des canons servi avec activité qui tira à boulets au milieu de la masse royaliste et qui y fit un certain ravage, son élan ne diminua pas, la pièce d'artillerie fut même menacée (1). Harty en conçut quelques alarmes et fit occuper le parc et les taillis avoisinant le château d'Elven de peur que les ennemis ne vinsent s'y embusquer et inquiéter sérieusement les flancs de sa troupe. Il y eut alors un combat corps à corps entre bleus et blancs, ce qui arrêta le feu de la pièce (2). Les insurgés cessèrent d'avancer, puis reculèrent peu à peu, mais ils avaient gagné du temps et montré pour la plupart de l'opiniâtreté et de l'aplomb. « Nos soldats tiurent « leur position sans se laisser intimider par le sifflement des « boulets (3) » dit Mercier dans son rapport. L'affaire fut beaucoup moins chaude sur le centre et sur la droite de l'armée des chouans, où était Rohu. Les bleus ne leur envoyèrent que quelques coups de canon à longue distance. Une des pièces, celle précisément que commandait le capitaine Husson, ne fit que tirer cinq coups à boulets en trois quarts d'heure, et encore avec l'aide de la hausse (4).

Cependant les charges des tirailleurs républicains et chouans se succédaient dans la lande avec des vicissitudes diverses ; tantôt les soldats d'Harty étaient repoussés, tantôt ils s'emparaient de quelques postes que les royalistes, reculant lentement, leur abandonnaient. Pendant cette alternative d'offensive, de recul et de défensive qui dura plus de quatre heures, le convoi s'était suffisamment éloigné. Alors le chevalier de la Haye Saint-Hilaire, qui servait d'aide de camp à Mercier, vint prévenir Rohu et lui ordonner de rejoindre les voitures. Peu de temps après, Guillemot, laissant derrière lui une sorte de réserve ou d'extrême arrière-garde de trois cents hommes

[1] Note du général en chef de l'armée d'Angleterre au Ministre de la guerre [Moniteur du 23 frimaire] comparée avec le rapport d'Harty.

[2] Arch. Morbihan, registre 146 [Lettre déjà citée du 21 frimaire à l'administration de Lorient et autre lettre de la même date au commissaire près l'administration d'Hennebont.]

[3] Ap. *Georges Cadoudal et la chouannerie*, par M. de Cadoudal, p. 202.

[4] *Mémoires de Rohu* [chap. 3] comparés avec les *Réflexions* de Le Gallie [loc. cit.]

environ, formée des chasseurs de chaque bataillon, évacua à son tour les postes qu'il occupait pour se diriger vers le convoi. Cette retraite se fit avec beaucoup de calme et de sang-froid. Aussitôt les républicains s'emparèrent des postes autour desquels tiraillaient les derniers insurgés et occupèrent ainsi successivement les villages de Kerlo, de Cousquéric et de Kerenderf, sur une étendue de près de 1500 mètres (1).

Il est douteux qu'ils eussent grande envie de continuer à poursuivre plus loin les insurgés qui s'éloignaient. Leur ferme contenance, leur aplomb sous la canonnade, malgré leur infériorité numérique, le grand éloignement du convoi, tout engageait à cesser un combat inutile. D'ailleurs eût-il voulu le continuer, le général Harty ne l'aurait guère pu; les munitions touchaient à leur fin (2).

En ce moment, on signala une forte colonne de chouans dans la direction du sud-est, que l'on estimait à près de 3000 hommes (3). Il fallait donc battre en retraite en toute hâte. C'était le corps d'armée de Cadoudal (4). Celui-ci avait entendu le canon et s'était mis aussitôt en route, sachant bien que ce grondement lointain indiquait la bataille et l'attaque du convoi. Grâce à la longue résistance des hommes de Guillemot, il avait eu le temps d'accourir. Le général Harty était donc obligé de toutes façons de rentrer à Vannes. C'est ce qu'il fit aussitôt. Il y était de retour à huit heures du soir (5), apportant un maigre butin de plusieurs fusils anglais et de quelques chapeaux de chouans piqués à la pointe des baïonnettes, le tout enlevé aux morts (6). Il est de fait que les pertes furent bien plus considérables du côté des royalistes, qui n'avaient point d'artillerie, que du côté de leurs ennemis qui les criblèrent à certains moments de projectiles. Les républicains accusèrent quatre hommes de tués et une

[1] *Mémoires de Rohu — Lettre à mes neveux* — et Extrait du rapport d'Harty [loc. cit.]

[2] Lettre de Vannes, du 11 frimaire [*Moniteur universel* du 23 frimaire].

[3] Item et Arch. Morbihan. Registre 146. (Lettre du 21 frimaire à la municipalité de Lorient).

[4] Rapport de Mercier dans *Georges Cadoudal, et c.* loc. cit. p. 203.

[5] Arch. Morbihan. Registre 146 [Lettre du 10 frimaire au général Hédouville].

[6] Lettre de Redon, du 12 frimaire [*Moniteur universel* du 23 frimaire].

trentaine de blessés (1); parmi les chouans il y eut, dit-on, 60 morts et 80 à 100 blessés (2).

Le général Taponnier était entré dans Vannes dans la matinée du 30 novembre. Il poussa même du côté où se livrait le combat et en aperçut, assure-t-on, la fumée (3); mais il ne put prendre part à l'action.

En somme, cette rencontre fut un insuccès pour les républicains, et un insuccès fort grave, tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral. Le convoi était passé sans perdre une charrette ni même un ballot, et les chouans avaient retiré de cet engagement l'enthousiasme, l'espoir et une confiance en soi qui sont les meilleurs fruits d'une victoire. « Nos soldats étaient fiers, » dit Mercier dans son rapport, « d'avoir résisté à 2500 hommes et à de l'artillerie, quoiqu'ils ne fussent pas 1200 combattants (4). » Cependant cette affaire passa pour une victoire aux yeux des républicains, ou du moins le monde officiel essayait-il de la faire passer pour telle. « Les rebelles ont été mis en déroute » dit une lettre (5); « on leur a fait une grande déconfiture (6), » dit une autre; le rapport du général Harty énumère complaisamment les positions qui leur ont été enlevées; tous disent, ce qui avait été vrai d'ailleurs, que les chouans laissèrent les républicains maîtres du champ de bataille, mais la victoire ne consiste pas toujours à rester maître du champ de bataille. D'ailleurs, comment croire à une déroute quand les comptes-rendus officieux prétendent que les insurgés avaient fait des pertes énormes et qu'on les voyait à tous moments emporter leurs morts et leurs blessés dont aucun néanmoins ne tomba entre les mains de leurs ennemis (7)? A vrai dire, les

[1] Le Gallic dit *trois tués et une trentaine de blessés*; Harty, *quatre tués, et aux huit à vingt blessés* dont deux seulement dangereusement. Il est très probable que, pour approcher de la vérité, il faut prendre les chiffres les plus forts.

[2] *Réflexions* de Le Gallic, ap. Chassin, [loc. cit.] p. 470.

[3] Arch. Morbihan, registre 146 [Lettre du 21 frimaire à l'administration municipale du canton de Lorient.]

[4] Rapport de Mercier, ap. *Georges Cadoudal et la chouannerie*, par M. de Cadoudal [p. 203].

[5] Lettre de Vannes déjà citée, du 11 frimaire [*Moniteur universel* du 23 frimair.].

[6] Lettre de Redon déjà citée, du 12 frimaire [item].

[7] « Il n'est resté du côté de l'ennemi sur le champ de bataille que quelques « morts de la dernière charge, qu'il n'a pu enlever » Rapport d'Harty [loc. cit. Peut-être même ne les avait-il pas vus ?

patriotes le reconnaissaient bien dans leurs moments de sincérité ; l'administration départementale écrira que « l'expédition n'eut pas tout le succès qu'on s'en était promis » (1), et, quelques jours plus tard, elle qualifiera ce combat de « combat malheureux » (2).

Après cette affaire du 30 novembre, le général Taponnier ne trouva rien de mieux que de rentrer à Pontivy et que d'abandonner la poursuite du convoi. En vain les administrateurs lui objectèrent-ils qu'il fallait garnir la côte et arrêter les débarquements. « J'ai pourvu à tout, » répondit-il, et il repartit avec ses deux colonnes dont il laissa, chemin faisant, le 1^{er} décembre, un détachement de 800 hommes dans la commune de Locminé (3). De fait, le jour même où bleus et blancs combattaient près de la vieille tour d'Elven, le 30 novembre, les débarquements continuaient et continueront dorénavant, pour ainsi dire, sans interruption. S'il faut en croire les bruits qui circulaient, 6000 chouans travaillaient encore au transbordement, toujours à la pointe de Penlan près de Billiers, et l'antique abbaye de Prières servait toujours de dépôt aux munitions (4). Enfin, dans la nuit suivante, il y avait un débarquement sur la côte de Rhuys ; c'étaient des armes, des mortiers à bombes, des fourneaux à reverbère pour rougir les boulets (5). Vingt voiles étaient en vue au matin du 1^{er} décembre (6).

Tout souriait donc aux royalistes quand une grave nouvelle vint altérer la joie du plus grand nombre d'entre eux. En effet, le jour même du combat d'Elven, un parti de chouans arrêta entre Ploërmel et Elven le courrier qui portait à Vannes la nouvelle de la suspension des hostilités proclamée par Hédouville (7). « Cette nouvelle n'était guère moins accablante

[1] Arch. Morbihan. Registre 146 [Lettre du 12 frimaire à Hédouville].

[2] Item. [Lettre du 14 frimaire à Hédouville].

[3] Item. [Lettres du 21 frimaire à l'administration municipale du canton de Lorient ; du 11 frimaire au citoyen Bonté, chef de brigade et de l'état-major de la subdivision du Morbihan].

[4] Item. [Lettre du 9 frimaire au général Harty].

[5] Item. [Lettre du 14 frimaire au général Harty].

[6] Item. [Lettre du 10 frimaire au général Hédouville].

[7] *Lettre à mes neveux sur la chouannerie*, par J. Guillemot, p. 155. Celui-ci dit : aux environs d'Elven, par des hommes de Gambert. Ce fut sans doute entre Ploërmel et Elven [route de Rennes à Vannes].

« pour eux que ne l'eût été l'enlèvement du convoi, » dit Julien Guillemot (1). Ce fut seulement le 2 décembre qu'un aide-de-camp de Cadoudal arriva à Vannes, porteur des dépêches interceptées et d'un petit mot ainsi conçu adressé au général Harty :

« Du quartier général, onze heures du matin.

« Général, j'ai l'honneur de vous faire parvenir un paquet intercepté par un de mes partis du côté de Ploërmel. Si je « l'avais reçu deux jours plus tôt (2), le sang français qui a « coulé à l'affaire qui a eu lieu à Elven eût pu être épargné. « J'attends une lettre de votre part avant de donner l'ordre « aux chefs de légion de suspendre toute hostilité. Vous pouvez « en charger le porteur du présent. » (Signé) : « Georges » (3).

On voit d'après ce qui précède que les opérations n'étaient pas complètement interrompues du côté royaliste. En effet, le jour même où ce billet arrivait à Vannes, une rencontre fut imminente dans les environs de Locminé. Le courrier qui, du chef-lieu, se dirigeait sur ce point, rencontra dans la forêt de Colpo 3000 fantassins et 150 cavaliers chouans. Dix d'entre ces derniers se détachèrent et lui prirent ses dépêches, disant que « dans trois jours la pacification pourrait avoir « lieu, mais qu'actuellement encore elle n'était pas admise. » Là dessus le courrier, craignant un choc entre ces insurgés et les 800 hommes de Taponnier qui se trouvaient à Locminé, rétrograda en hâte avec sa voiture à Vannes ; mais chemin faisant il n'entendit aucun bruit de fusillade ou de combat (4). Le même jour encore, les républicains, faisant une battue dans le pays de Debar, saisissaient à Maël-Carhaix (Côtes-du-Nord) 13 fusils.

[1] Item.

[2] Le Gallic dit que l'on reçut, le soir même du 30 novembre, la nouvelle de la suspension des hostilités par un aide-de-camp de Georges. Il se trompe évidemment, à en juger par la teneur du billet de Cadoudal. Il est probable que cette erreur de Le Gallic est due à la confusion qu'il aurait faite entre le jour où cette nouvelle fut interceptée par les chouans et celui où ils la transmirent aux généraux républicains.

[3] Arch. historiques de la guerre. Armée d'Angleterre. Citation de Chassin [loc. cit.] p. 471.

[4] Arch. Morbihan. Registre 146 [Lettre du 11 frimaire au citoyen Bonté, chef de brigade et de l'état-major de la subdivision du Morbihan].

Le temps qu'il fallut à la lettre de Georges pour rejoindre Lespinasse, lieutenant d'Hédouville en Bretagne, à celui-ci pour répondre et à Cadoudal enfin pour notifier son adhésion formelle, fut d'environ huit jours. Le 10 décembre seulement (19 frimaire), ce billet définitif était remis au représentant du général en chef : « Général, je reçois à l'instant votre lettre. « J'accepte la suspension d'armes que vous me proposez et « le rendez-vous que vous m'indiquez. Le 15 je serai à « Pouancé. Agréez, général, l'assurance de ma haute considération. » [Signé] : « Georges, maréchal de camp » (1).

Déjà, regardant l'armistice comme conclue, la colonne d'artillerie de marine s'éloignait le 2 décembre par la route de Nantes, couchait le soir à Muzillac, y passait la journée du 3 et s'y trouvait encore le 4 au matin (2). De Sol de Grisolles, dans le pays duquel étaient ces troupes républicaines, voyait leur marche d'un œil soupçonneux. Il en voulait surtout à Redon qu'il s'irritait de voir fortifier. Cette place, un moment naguère en sa main, menaçait de devenir un centre important d'opérations contre son pays et son armée, d'autant plus dangereux qu'il était fort voisin de son quartier général. Aussi, toujours énergique, mais toujours indépendant et disposé à agir d'une façon autonome, il se plaignit au commandant de la place de Redon, Dupont.

« Monsieur, » lui écrivait-il le 5 décembre, « depuis « quelques jours j'ai eu connaissance par la voix publique « de la suspension d'armes que l'on m'annonce aujourd'hui. « Personne plus que moi et mes braves compagnons ne désire « voir cesser cette série de maux qui couvre de deuil notre « malheureuse patrie. Mais deux épreuves funestes ont pu « nous rendre circonspects ; deux fois notre confiance a été « trompée ; la bonne foi, les traités les plus sacrés ont été « violés envers nous. Aujourd'hui quelle sera notre garantie ? « Si le gouvernement actuel, qu'une faction atroce demain « viendra peut-être encore culbuter, est de bonne foi

[1] Arch. historiques de la guerre. Armée d'Angleterre. Citation de Chassin [Pacifications de l'Ouest], tome III, p. 472.

[2] Réflexions de Le Gallic [loc. cit.] — Arch. Morbihan. Registre 146. [Lettre du 14 frimaire au général Harty].

« aujourd'hui, qu'il commence par évacuer des postes qui « gênent et inquiètent le pays ; nous seuls suffirons pour « garantir la sûreté générale, et, quand nous l'aurons promise, « les républicains nous connaissent assez pour être sans « inquiétude. Une troupe nombreuse ne peut être circonscrite « dans les campagnes ; il lui faut des positions où elle puisse « attendre avec patience l'effet des promesses qu'on lui fait. « Commencez donc, Monsieur, par nous remettre Redon et « faites cesser des fortifications qui n'annoncent rien moins « que des vues pacifiques....

« P. S. « C'est au moment où l'on annonce une suspension « d'armes qu'une attaque sérieuse vient d'avoir lieu à Vannes, « où les républicains ont été les agresseurs, et aujourd'hui « que l'on nous annonce que la marche des troupes doit « cesser, que des ordonnances seules doivent être employées « à la correspondance, une colonne de 1500 républicains « marche sur la route de Vannes à Nantes, où elle vient « d'envahir Muzillac et la Roche-Bernard, où elle est, et par « nombre de réquisitions vexé le pays.

« Je dois encore vous prévenir que nous regarderons « comme agression formelle toute réquisition de bestiaux, « blés et autres denrées, faite sur les campagnes » (1).

Dupont répondit :

« Je suis lié par des ordres supérieurs ; il ne m'appartient « pas d'évacuer la place, encore moins d'arrêter la marche « des troupes dans l'étendue de cette armée. Je vais faire « passer copie de votre lettre au général commandant la « subdivision et, en suivant l'ordre naturel de la correspondance, le général en chef sera plus à même de statuer « sur son contenu » (2).

Ce fut au général Lespinasse, militaire à la fois prudent et adroit, successeur de Michaud et lieutenant d'Hédouville à Rennes, que la lettre comminatoire de de Sol fut finalement transmise. Il jugea plus sage de ne pas renforcer la garnison

[1] Arch. historiques de la guerre. Armée d'Angleterre. Citation de Chassin [loc. cit.] p. 471.

[2] Item.

de Redon, quoique le chef royaliste eût laissé percer des intentions menaçantes. Lespinasse estimait préférable d'agir comme s'il ne mettait pas en doute que de Sol tiendrait la suspension d'hostilités. « Je veux croire que le premier mouvement de M. de Sol n'est pas son dernier mot, » disait-il, et il lui envoya un officier intelligent, porteur d'une lettre aimable (1). De son côté, Debar réclamait les treize fusils pris le 2 décembre à Maël-Carhaix et, en cas de refus, menaçait de reprendre l'offensive (2). Mais Georges ayant accepté officiellement la pacification le 15, les commandants des 4^e et 7^e légions ne pouvaient guère faire autrement que de s'y conformer. Tout rentra donc dans le calme, et les débarquements d'armes, de munitions et même d'hommes qui n'avaient pas encore cessé, s'arrêtèrent presque complètement vers le 9 décembre (3).

Em. SAGERET.

(1) *Arch. hist. de la guerre. Armée d'Angleterre.* Citation de Chassin (loc. cit.) p. 471.

[2] Item.

[3] *Arch. Morbihan. Registre 146, passim.*

